



ZOOM



« L'importance économique de l'agriculture »

Grandfontaine

Musée agricole

Chambres d'hôtes Auberge de l'Aigle

Pont-de-Roide
Damvant

		Réclère Grottes Préhisto-Parc
		



Condensé

L'agriculture représente plus de 100 000 emplois (en équivalents plein temps). La part de l'agriculture dans l'emploi total se révèle plutôt modeste au niveau suisse, mais il existe néanmoins différentes communes et régions rurales où cette part dépasse de loin la moyenne suisse de 2,5%. Dans près de la moitié des communes de Suisse, plus de 10% de la population active travaille dans le secteur primaire, et un quart des communes présentent une part d'emploi de plus de 25% dans ce secteur. Il s'agit souvent de communes plus petites et rurales.

Les maillons amont et aval de la chaîne de création de valeur « alimentation » permettent aux familles paysannes et à beaucoup d'autres personnes de trouver un emploi et un revenu. De par cet effet multiplicateur, près de 200 000 emplois supplémentaires dépendent de l'agriculture dans d'autres secteurs économiques. Dans son ensemble, la chaîne de création de valeur agricole offre 300 000 emplois à plein temps : chaque emploi dans l'agriculture induit deux emplois supplémentaires en amont ou en aval de la production agricole.

Exemples concrets

Les cas étudiés dans le présent rapport, à Haute-Ajoie (JU) et Estavayer (FR), ainsi que dans les communes de Hergiswil bei Willisau (LU) et d'Ebnat-Kappel (SG) pour l'édition allemande, montrent l'importance économique que revêtent l'agriculture et la chaîne de création de valeur « alimentation » dans ces territoires : l'agriculture y joue un rôle de multiplicateur sur d'autres secteurs et représente un

facteur économique régional significatif. Elle assure des emplois et la prospérité économique dans ces régions.

Un produit intérieur brut trompeur

La part de l'agriculture suisse ne représente que 0,6% du produit intérieur brut (PIB) et peut sembler faible à première vue. Toutefois, il existe ici aussi des disparités locales et régionales considérables, comme le montrent l'évaluation par canton et les cas exposés dans le présent rapport. Le PIB brut ne mesure que la valeur générée sur le marché. Il n'est pas nouveau et, vu les structures du marché, pas surprenant que l'agriculture ne compte pas, au niveau mondial, parmi les secteurs générant des revenus élevés par la vente de produits. Une analyse se limitant à la création de valeur ne

tient pas non plus compte d'un autre aspect : la priorité qui revient à toute production afin de satisfaire des besoins fondamentaux. Sans nourriture, les autres secteurs de l'économie s'arrêteront bientôt eux aussi, quelque lucratifs qu'ils soient.

Par conséquent, lorsqu'il s'agit de mesurer l'activité économique de l'agriculture, le système de comptabilité nationale pris isolément se révèle beaucoup trop approximatif pour saisir la contribution de l'agriculture dans son ensemble. Toutes les prestations dites d'intérêt public, qui sont fournies sous forme de produits joints et auxquelles aucune valeur précise ne peut être attribuée dans la plupart des cas, font défaut. Or, il s'agit de prestations accessoires de l'agriculture, qui ne seraient plus

Tableau 1 : structures des cas ruraux étudiés

Sources : OFS : Statistique de la population et des ménages (2017) ; OFS : Statistique structurelle des entreprises (2016) ; OFS : Relevé des structures agricoles (2017)

Commune	Structure de l'agriculture			Actifs dans l'agriculture					
	Population	Total Emplois (EPT) *	EPT dans le secteur primaire*	Exploitations	SAU (en ha)	ha SAU / exploitation	Total actifs	Main-d'œuvre familiale	Emplois à plein temps (dès 75%)
Hergiswil	1914	536	226	147	1899	12,92	365	348	131
Haute-Ajoie	952	577	92	47	2686	57,15	140	109	89
Estavayer	9600	3384	162	77	2551	33,13	223	164	106
Ebnat-Kappel	5017	1703	114	77	1432	18,60	171	167	75

*) emplois 2016, autres 2017



fournies sans celle-ci ou, en d'autres termes, qu'il faudrait acheter ailleurs.

Les raisons de l'ingérence étatique

Les prestations d'intérêt public et les biens publics entraînent des défaillances du marché. C'est là-dessus que se fonde l'intervention politique, qui est aussi inscrite dans la Constitution fédérale et dont la manifestation la plus connue est la politique agricole avec les paiements directs. Les biens publics qu'il s'agit de garantir sont les suivants: la sécurité alimentaire, des paysages variés et entretenus, la protection de l'habitat et des bases de production (sols, eaux, atmosphère), ainsi que de la biodiversité. En pourvoyant aux conditions cadres correspondantes, l'État garantit que l'agriculture peut fournir la prestation demandée, p.ex. « une production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources naturelles de manière efficiente » (RS 101; art. 104a, let. b), si cela ne peut être garanti dans un contexte de libre concurrence.

Souveraineté et sécurité alimentaire

Le terme de « souveraineté alimentaire » désigne le droit d'un État de définir de manière autonome sa politique alimentaire, selon les besoins de sa population. En Suisse, cette notion se retrouve dans la loi sur l'agriculture. Cette loi demande de concevoir la politique agricole de sorte à donner les moyens à l'agriculture de

fournir ses prestations multifonctionnelles à la société. La production de denrées alimentaires pour le marché constitue la tâche première de l'agriculture. Les consommateurs en Suisse apprécient les produits alimentaires d'origine suisse. Ils seraient prêts à déboursier entre 15 et 30% de plus pour ces produits selon le « Baromètre de la consommation », que DEMOSCOPE réalise à un rythme régulier pour AMS.¹ En septembre 2017, le peuple a ajouté à la Constitution fédérale l'article 104a, par lequel il charge la Confédération de garantir la sécurité alimentaire. Par conséquent, il est essentiel pour la population que la Suisse n'importe pas de plus en plus de produits alimentaires, mais qu'elle maintienne et encourage de façon ciblée sa propre production (sécurité alimentaire) selon ses propres conditions (souveraineté alimentaire).

Externalités positives non prises en compte

Plus d'un tiers de la surface de la Suisse est exploitée à des fins agricoles. Cette utilisation façonne et a modelé le paysage rural depuis des générations. La beauté des paysages représente un bien public d'une valeur difficile à quantifier. Cela dit, il est tout à fait possible de se livrer à un simple calcul pour proposer une base de discussion: combien coûterait le maintien d'un paysage ouvert (sans exploitation, la forêt envahirait ces surfaces) s'il fallait

en charger quelqu'un d'autre? Au minimum 6,2 milliards de francs, comme le montre une simple comparaison. Les bénéfices d'un paysage entretenu et varié pour le tourisme, les loisirs de la population, de même que pour la biodiversité sont incontestés.

Dès lors, la question de savoir quel poids économique donner à l'agriculture dépend des points de vue et du degré d'approfondissement du sujet. Ce qui est certain:

1. Se nourrir est une nécessité.
2. L'abandon de sa propre production aurait des répercussions massives sur l'économie locale dans de nombreuses régions rurales et se traduirait par des pertes d'emplois.
3. Sans son agriculture, toute la population perdrait la main sur la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire (autodétermination). L'une comme l'autre revêtent de l'importance pour elle, sans qu'il soit possible de leur donner une valeur monétaire.
4. Si l'agriculture a pour vocation de rester ouverte et diversifiée, il faudra acheter cette prestation au prix fort sans agriculture.

En résumé: l'agriculture n'est pas une poule aux œufs d'or comme l'industrie pharmaceutique ou d'autres secteurs. Ses prestations demeurent toutefois, elles aussi, indispensables.



Sommaire

Condensé	3	PRESTATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC ET BIENS PUBLICS	17
Sommaire	5	Sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire	17
INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE	7	Les paysans façonnent le pays	18
L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE	9	Importance pour le tourisme et les loisirs	19
Emplois	9	Réflexions sur la valeur des prestations publiques	19
Apport de l'agriculture à la création de valeur dans l'économie	11	PLUS-VALUE DU SWISSNESS ET	
L'importance du secteur agricole:		PROPENSION À PAYER D'AVANTAGE	21
l'exemple de la commune d'Estavayer	13	CONCLUSION	23
PORTRAIT DE LA COMMUNE CHEVENEZ		Sources	24
« L'AGRICULTURE EST PRÉPONDÉRANTE ICI »	14	Abréviations	24
		Impressum	25



ALL ILLINOIS MILK
PRODUCERS ASSOCIATION
8577

8577



Introduction et problématique

L'importance de l'agriculture se mesure souvent à l'aide de quelques indicateurs, p. ex. sa part dans le produit intérieur brut (PIB) ou le nombre de personnes actives qu'elle emploie. À première vue, ces indicateurs se situent effectivement à un faible niveau par rapport à d'autres secteurs de l'économie. Cet écart, il faut le relever, ne se retrouve d'ailleurs pas qu'en Suisse, mais dans les économies prospères de type postindustriel du monde entier.

De toute évidence, il serait réducteur d'attribuer une importance économique secondaire à l'agriculture sur la seule base de valeurs aussi modestes. L'importance de l'agriculture ne peut se mesurer exclusivement à partir de valeurs quantifiables :

- Le poids économique et social de l'agriculture varie beaucoup sur le plan de sa répartition géographique. Dans certaines communes périphériques à dominante rurale, l'agriculture revêt une importance vitale.
- De nombreux emplois d'amont et d'aval dépendent de façon directe ou indirecte de l'agriculture.

- Le PIB ne mesure qu'une partie de l'activité économique : la totalité des prestations d'intérêt public ou général ne figure pas dans cet indicateur. Sachant que, par définition, il n'existe aucun marché pour ces prestations, il est difficile de leur attribuer une valeur monétaire. Pourtant, il est incontesté que l'absence de ces prestations publiques occasionnerait un préjudice. Il ne fait aucun doute non plus que ce préjudice serait en partie monétaire : le tourisme périliterait si, en dehors des villes et des localités, la Suisse était recouverte d'une vaste forêt au lieu de posséder des paysages entretenus et variés de prés, de pâturages et de champs. La biodiversité subirait aussi une immense perte, car seules la faune et la flore des forêts trouveraient un habitat adapté en Suisse.

Le présent rapport propose de jeter un « second regard » pour se rendre compte de l'importance économique et sociale réelle de l'agriculture suisse.

COMMUNE DE
HAUTE - AJOIE



Zone industrielle

Foresterie PIDOUX



Marti travaux spéciaux

schorderet sàrl.

Ferblanterie - Toiture - Isolation
Sanitaire - Façades - Vélux



TAG Heuer
SWISS AVANT-GARDE SINCE 1860



BUSCH

terintran



RJ Bât Sàrl



L'importance économique de l'agriculture

EMPLOIS

En 2016, quelque 2,5% de la population active de Suisse travaillaient dans l'agriculture et, par conséquent, dans le secteur primaire (Fig. 1).² Cela correspond à 99 901 équivalents plein temps ou à 155 897 actifs.^a

La structure de l'emploi présente toutefois une répartition très inégale sur le plan géographique. Dans près d'une commune suisse sur deux (1102 de 2287), la part d'emploi du secteur primaire dépasse 10%.^b Près d'un sixième de la population résidente permanente de Suisse vit dans ces communes. En ne considérant que les communes où la part d'emploi du secteur primaire dépasse 25%, il se trouve que près d'un quart des communes (533) sont encore concernées, mais celles-ci ne réunissent plus que 4% de la population résidente totale. En 2016, plus de la moitié des actifs travaillaient dans le secteur primaire dans pas moins de 128 communes. Les communes à forte vocation agricole sont souvent petites et se trouvent dans des régions rurales et périphériques, à l'instar des communes d'Estavayer et de Haute-Ajoie. Dans ces communes, le sec-

teur primaire reste un acteur majeur du tissu économique local.

Dépendance des secteurs amont et aval

Il existe par ailleurs une interdépendance majeure entre l'agriculture d'un côté et les secteurs amont et aval de l'autre. Une grande partie de la valeur générée et de l'argent public dévolu à l'agriculture passent dans les branches en

amont, ainsi que dans d'autres entreprises en zone rurale. Sur le plan économique, l'industrie de transformation n'a sa raison d'être que si elle peut valoriser des matières premières indigènes. En incluant les maillons amont et aval de la chaîne de création de valeur, il apparaît que de nombreux autres emplois et entreprises dépendent dans une très large mesure, de façon directe ou indirecte, de l'agriculture. Agristat

Figure 1 : Emploi en EPT par secteurs économiques en 2016

Sources : Office fédéral de la statistique, Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

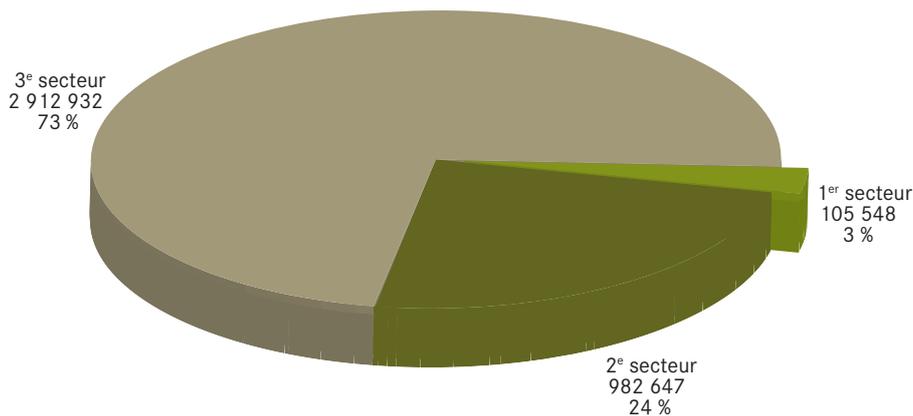


Tableau 2 : actifs dans la chaîne de création de valeur « agriculture »

Sources : Agristat 18-02, «Actuel»; données de l'OFS, STATENT 2015

Actifs	en EPT
dans l'agriculture	102 000
dans les entreprises en amont	27 000
dans les entreprises en aval	169 000
Total actifs dans la chaîne de création de valeur agricole	297 000
Total actifs en Suisse	3 999 000

^a Employés en équivalents plein temps (EPT). Des employés peuvent être comptés plusieurs fois, car une personne peut exercer plusieurs activités dans différents lieux de travail.

^b Employés en EPT. Propres calculs à partir des données STATENT de l'OFS. Données consultées le 12.10.2018. Pour des raisons de protection des données, l'OFS ne fournit aucune indication concernant les classes de taille d'établissements comptant moins de quatre employés par commune. Dans ces cas, nous avons inséré deux employés afin de pouvoir néanmoins effectuer le calcul de manière approximative.



a estimé qu'en 2015, les entreprises amont et aval comptaient 196 000 emplois, qui venaient s'ajouter aux 102 000 actifs (équivalents plein temps EPT) dans l'agriculture (tab. 2). Pour ce faire, Agristat a déterminé la part de travailleurs attribuable à l'agriculture. Dans le sec-

pour animaux et de produits du sol, les fabricants d'aliments pour animaux de rente, les cabinets d'architecture et de génie civil, les assurances, les réassureurs et les institutions de prévoyance (hors assurances sociales), ainsi que la médecine vétérinaire. Ensemble,

tion agricole venait à disparaître de Suisse. Les mécaniciens de machines agricoles, pour lesquels une affaire ne peut tourner qu'à proximité d'une exploitation agricole, en sont un exemple. En s'en tenant aux emplois entièrement dépendants de l'agriculture suisse, il apparaît que 102 000 emplois au sein même de l'agriculture génèrent 54 000 emplois entièrement dépendants dans les secteurs amont et aval de la chaîne de création de valeur (tab. 3).

« Chaque emploi dans l'agriculture génère deux emplois supplémentaires. De ce fait, 7,4 % de l'emploi total en Suisse dépend du secteur agricole. »

teur de la construction, par exemple, ce facteur correspond au rapport entre les investissements de l'agriculture dans la construction et les investissements totaux de la Suisse dans la construction. Sur les 325 576 emplois (EPT) dans le secteur de la construction, 4232 emplois ont ainsi été créés grâce à l'agriculture. Parmi les branches en amont^c qui dépendent de l'agriculture, celles qui occupent le plus d'employés sont le secteur de la construction, le commerce de gros de machines et d'appareils agricoles, les prestataires de services financiers, les fabricants de pesticides, de produits phytosanitaires et de désinfectants, le commerce de détail de céréales, d'aliments

ces dix branches représentent près de trois quarts des emplois en amont. Le commerce et la transformation de matières premières agricoles concernent aussi une multitude de branches en aval (abattoirs et transformation de la viande, transformation du lait, moulins, élaboration de matières auxiliaires, repas prêts à consommer, aliments diététiques, élaboration de produits d'agrément, boissons, ainsi que la restauration et les transporteurs).^d

La plupart des emplois figurant dans le tableau 2 ci-dessus dépendent entièrement des exploitations agricoles productrices de Suisse. Ils passeraient aussi à la trappe si la produc-

L'agriculture achète des biens et services d'autres secteurs en consommation intermédiaire (p.ex. investissements et entretien de bâtiments et de machines, services financiers et assurances, vétérinaire, aliments pour animaux) et vend à son tour ses produits (avant tout d'origine animale et végétale, comme le lait, la viande, les céréales, les fruits) à des entreprises aval du commerce de gros et de détail, de la transformation alimentaire, de la restauration, etc. La figure 2 montre l'implication des branches respectives en ressources humaines.

En particulier dans les régions rurales, l'agriculture constitue aussi un important bassin de main-d'œuvre pour les autres branches, qui peinent souvent à trouver des employés. Parmi celles-ci figurent le domaine des soins, le secteur de la construction, la restauration et d'autres entreprises de services dans le tourisme. Ainsi, beaucoup de membres d'un mé-

Tableau 3 : actifs qui dépendent entièrement de l'agriculture suisse.

Sources : Agristat 18-02, «Actuel»; données de l'OFS, STATENT 2015

Actifs qui dépendent entièrement de l'agriculture suisse	156 000
dans l'agriculture même	102 000
dans les entreprises en amont	25 000
dans les entreprises en aval	29 000

^c Selon la classification NOGA de l'OFS.

^d Détails, voir Agristat 18-02



nage agricole travaillent aussi à l'extérieur de l'exploitation. En 2017, près d'un tiers (32,9%) du revenu total des ménages agricoles était gagné hors de l'agriculture.³

APPORT DE L'AGRICULTURE À LA CRÉATION DE VALEUR DANS L'ÉCONOMIE

Le PIB mesure la valeur de tous les biens et services produits par une économie dans le pays en l'espace d'une année. Cette grandeur de l'activité économique est souvent utilisée pour comparer les richesses produites par différents pays ou des espaces économiques régionaux. À titre d'exemple, le PIB de la Suisse s'est élevé à 57 900 euros par habitant en 2017 selon Eurostat. En comparaison, celui des pays de l'UE-28 s'est élevé à 27 700 euros par habitant.⁴

Dans le cas de l'approche par la production, le PIB est calculé à partir de la valeur de la production de tous les biens et services, diminuée des consommations intermédiaires et corrigée des impôts sur les produits et des subventions (tab. 4). Ce calcul peut aussi se faire par secteur ou pour des branches particulières. Dans le cas de l'agriculture, il s'agit des comptes économiques de l'agriculture (CEA), dont la valeur se retrouve dans la comptabilité nationale.

L'OFS calcule aussi le PIB brut par canton et par secteur économique. Cela permet d'obtenir le diagramme à la figure 3. En comparaison cantonale, la part du groupe de sections « Agriculture, sylviculture et pêche » dans la valeur

Tableau 4 : le produit intérieur brut et la valeur ajoutée brute de l'agriculture, selon l'approche par la production (en millions de francs, à prix courants)

Sources : OFS – Comptes nationaux; OFS – Comptes économiques de l'agriculture

Structure / année	Comptabilité nationale ⁵			Comptes économiques de l'agriculture ⁶		
	2015	2016p	2017p	2015	2016p	2017p
Valeur de production	1 285 260	1 298 303	1 320 015	10 128	10 217	10 225
- Consommation intermédiaire	651 962	658 187	672 297	6373	6363	6336
+Impôts sur les produits	35 522	35 198	36 234	0	0	0
- Subventions pour les produits	14 562	14 921	15 381	-85	-86	-86
PIB ou valeur ajoutée brute de l'agriculture	654 258	660 393	668 572	3840	3940	3975

p: données provisoires

Figure 2 : nombre de salariés employés dans l'agriculture et dans les exploitations en amont ou en aval de l'agriculture, 2015 (en équivalents plein temps)

Sources : Agristat 18-02; à partir des données de l'OFS (Statent 2015)

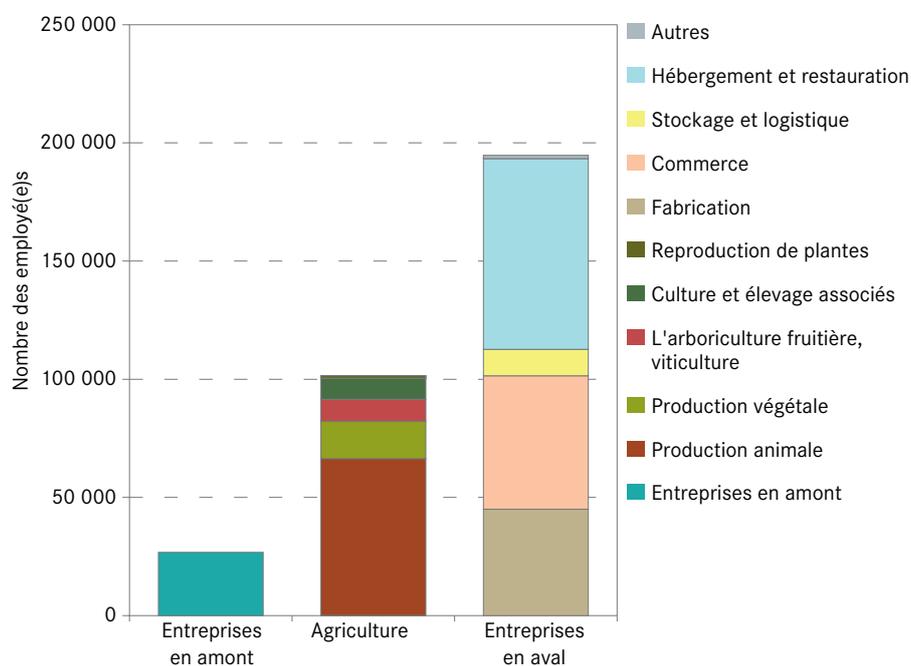
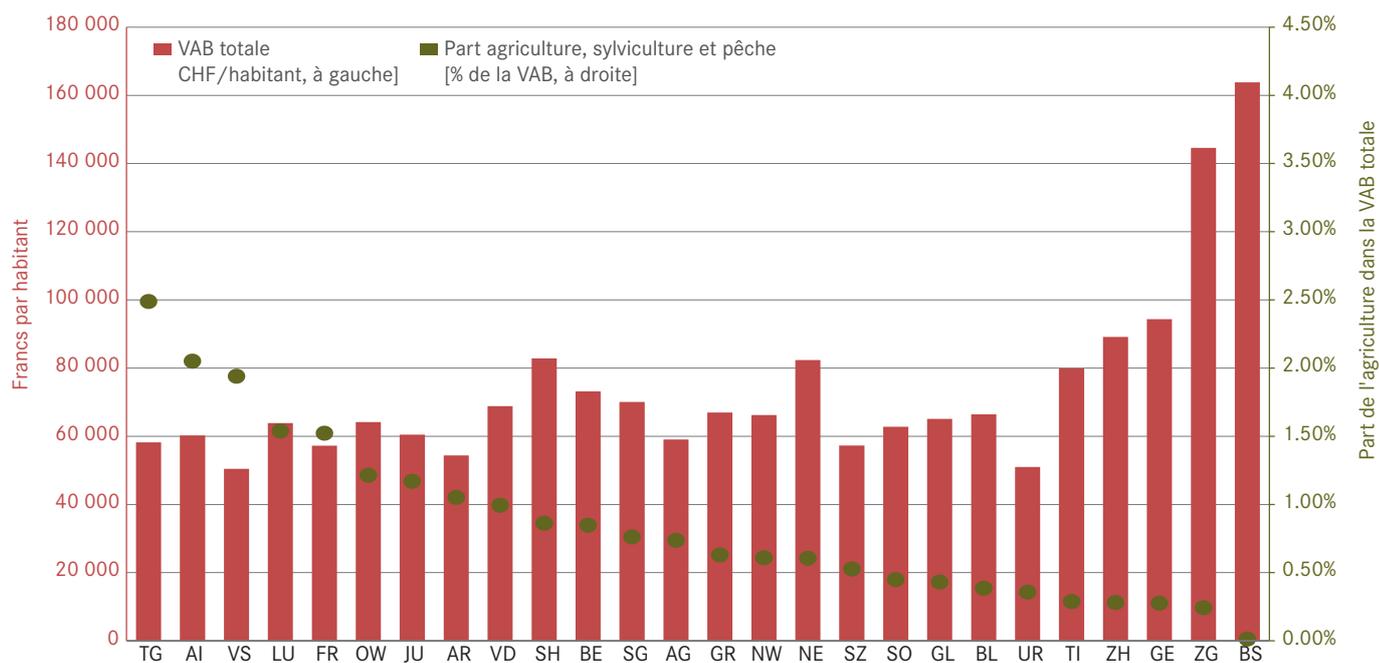




Figure 3 : Valeur ajoutée brute par canton en 2016; total par habitant et part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
 Propre représentation à partir de données de l'OFS⁷



ajoutée brute totale atteint 2,5% en Thurgovie, alors qu'elle ne dépasse pas 0,01% à Bâle-Ville.

L'apport économique purement monétaire de l'agriculture s'approche de zéro à Bâle-Ville. Il n'empêche que les huit exploitations agricoles restantes revêtent une grande valeur pour la population: elles offrent, à proximité immédiate, un espace de découverte et de détente après une journée de travail et servent de « poumon vert » et d'« îlot de nature » pour la ville de Bâle.

Le produit intérieur brut est une approche incomplète

En tant qu'approche purement monétaire, le PIB ne comptabilise que les produits avec un prix de marché. Par conséquent, il s'agit d'un indicateur d'une pertinence limitée et incomplète quant à la valeur « réelle » du secteur pour la société. Les prestations publiques, dans l'intérêt de la collectivité, que l'agriculture fournit sous forme de produits joints, ne sont pas comptabilisées, ou alors de manière très incomplète dans le meilleur des cas. Si, par

exemple, l'agriculture « produit » aussi des paysages dans le cadre de la production alimentaire, le PIB ne comptabilise que la valeur des denrées alimentaires produites, quelles que soient l'ampleur et la qualité du paysage « produit » et influencé à la même occasion.



L'importance du secteur agricole : l'exemple de la commune d'Estavayer

La commune d'Estavayer est le chef-lieu du district de la Broye fribourgeoise. Elle est connue pour son magnifique patrimoine médiéval quasiment intact, son musée des grenouilles et son attrait estival comme station touristique au bord du lac de Neuchâtel. En 2017, suite à une fusion avec plusieurs autres communes, elle s'est agrandie pour atteindre environ 10 000 habitants. Les statistiques précisent que cette commune comporte 4 463 emplois correspondant à 3 384 équivalents plein temps. Le secteur agricole est représenté par

79 exploitations correspondant à 162 équivalents plein temps, et le secteur agroalimentaire représente 718 équivalents plein temps. Cela n'est pas une surprise, car Estavayer est le siège notamment de l'entreprise ELSA SA, qui s'occupe de la transformation du lait en divers produits, de l'entreprise Marmy viande en gros SA, qui est un abattoir, ou encore de Landi Centre Broye, avec son centre collecteur pour les céréales. On peut donc estimer que près de 25% des emplois de cette commune sont liés directement au secteur agricole. De plus, si on

devait aussi tenir compte que ces entreprises ont recours à des services d'entretien ou de réparation, à des avocats, à des banquiers... et que les collaborateurs et collaboratrices de ces entreprises consomment, vont chez le coiffeur, doivent se soigner, scolarisent leurs enfants et habitent quelque part... le secteur agricole devient ainsi un impressionnant multiplicateur et une grande force économique. Il doit exister, en Suisse, de nombreuses autres communes ressemblant fortement à celle d'Estavayer!



Rueyres-les-Prés (commune d'Estavayer)



« L'agriculture est prépondérante ici »

LA VISITE DU VILLAGE DE CHEVEVEZ, DANS LA COMMUNE JURASSIENNE DE HAUTE-AJOIE, AINSI QUE LA DISCUSSION AVEC LE MAIRE MICHEL BACONNAT ET LE CONSEILLER COMMUNAL ETIENNE OEUVRAY, ÉGALEMENT AGRICULTEUR, LE DÉMONTRENT : IL Y A AUJOURD'HUI ENCORE DES LIEUX OÙ L'AGRICULTURE PARTICIPE DE MANIÈRE PRÉPONDÉRANTE À L'ÉCONOMIE ET À LA SOCIÉTÉ LOCALES.

« Quel est le nombre d'exploitations agricoles dans votre commune et quelle est l'importance de la branche ? »

Chevenez, plus grand village de la commune, compte environ 20 familles paysannes. Pour l'ensemble des cinq villages, le nombre se rapproche d'une quarantaine de familles paysannes. La commune dans son ensemble compte 1096 habitants. En intégrant les enfants et les personnes âgées retraitées de l'agriculture, on se rapproche de 15 à 20% de la population qui vivent ou ont vécu de ce secteur. Le changement est cependant aussi en marche. Depuis la guerre, le seul village de Chevenez a perdu la moitié de ses exploitations, ce qui n'est pas une baisse drastique en

comparaison à d'autres régions. Les structures ont pu ainsi s'agrandir. L'exploitation agricole moyenne a aujourd'hui 55 ha de SAU. Le changement structurel s'est principalement passé au niveau de la branche laitière. En 30 ans, les producteurs de lait sont passés de 20 à seulement trois actifs aujourd'hui.

« Comment sont structurées les surfaces agricoles dans votre commune ? »

Le village de Chevenez s'étend sur 2300 ha. Pour cette seule partie de la commune, nous avons 4400 parcelles différentes. Un remaniement parcellaire aurait dû avoir lieu il y a longtemps déjà. Cependant, les agriculteurs se sont arrangés entre eux. Ils ont échangé

des parcelles adjacentes pour pouvoir cultiver des champs de taille respectable, adaptée aux techniques culturales modernes. C'est un avantage indéniable dans la pratique. L'en-nui peut cependant se trouver au niveau des propriétaires, lorsque ces derniers tiennent à leurs propres terres. Historiquement, chaque famille avait une partie de ces parcelles dans la bonne terre. Il faut toutefois relativiser, car au final les exploitants échangent et cultivent selon leur besoin. Par exemple, sept paysans se sont mis ensemble afin de créer trois communaux. Ils ont logiquement cherché à rassembler leurs surfaces de façon adéquate. Cela a entraîné, de facto, une réorganisation moins formelle qu'un remaniement parcellaire.



« Quelles sont les branches principales de l'agriculture dans la commune ? »

La branche laitière a fortement diminué dans la région. Aujourd'hui, les grandes cultures ont une place prépondérante dans les exploitations agricoles, que ce soit au niveau du blé, du colza ou du maïs par exemple. On a également un nombre important de vaches mères. Cette production permet une mise en valeur adéquate des vastes pâturages et une utilisation des fourrages. Le maïs de la commune est automatiquement consommé sur les exploitations par les vaches, ou en maïs grains par les porcs. Enfin, bien entendu, l'élevage chevalin est une branche importante de l'agriculture communale. Chacun des cinq villages a plusieurs familles paysannes



qui élèvent des chevaux Franches-Montagnes, en complément aux autres branches de production, ou alors en tant que branche principale de l'exploitation. Une anecdote : dans le village voisin de Damvant, il y a près de deux fois plus de chevaux que d'habitants.

« Est-ce que ces exploitations emploient de la main-d'œuvre externe ? »

La majorité des exploitations se contentent du travail du chef d'exploitation, de l'aide de la famille et finalement du travail souvent important du père, qui est encore présent sur la ferme dans la majorité des cas. Cependant, sur les fermes où le besoin de main-d'œuvre est important, principalement sur les élevages chevalins, la présence d'un ouvrier est nécessaire. Résultant d'un ancien programme de formation et d'intégration de paysans roumains sur les fermes jurassiennes, les ouvriers présents arrivent encore souvent de Roumanie. Il y a également de nombreux écuyers qui aident les paysans lors du débouillage et pour la mise en valeur des chevaux. Sur une ferme de 50 ha axée sur les grandes cultures, le travail et les besoins en main-d'œuvre sont limités.

« Quelle est la contribution de l'agriculture, aux niveaux des finances communales et du maintien des structures villageoises et des associations ? »

Au niveau des finances communales, nous avons la chance, sur la commune, d'avoir deux

grandes usines, qui participent de façon importante, en tant que personnes morales, aux rentrées fiscales. L'agriculture joue cependant un rôle prépondérant. Elle emploie beaucoup de monde, et les paysans sont dynamiques, ce qui amène de la plus-value dans la commune. Les exploitations sont saines et vont économiquement bien. De par leur grandeur, les exploitations sont menées à titre principal. Il n'y a que très peu de revenus annexes pour ces familles paysannes. De plus, l'agriculture permet de garder un nombre non négligeable de familles dans la commune. Celles-ci permettent de maintenir ici les structures scolaires, postales il y a peu encore et associatives. Par rapport aux autres domaines d'activités, l'agriculture contribue majoritairement à leur maintien. Elle ne permettra cependant pas d'augmenter à terme le nombre d'habitants. Les familles paysannes sont fortement impliquées dans les associations sportives, musicales et culturelles. Ces personnes participent activement au sein de différents comités ou aident bénévolement. Au niveau communal, les paysans s'impliquent également dans les tâches administratives et exécutives. Quatre des sept membres du conseil communal sont agriculteurs. Le maire a également des chevaux chez lui. Finalement, les deux conseillers restants ont aussi des agriculteurs dans leur famille proche.

« Comment expliquez-vous cette importance marquée de l'agriculture ? »

Cette importance s'explique par la géographie et la structure des villages. Nous sommes dans une région périphérique, d'un canton également périphérique. L'agriculture doit donc y être importante, car certains développements

y sont exclus. La topographie et les vastes surfaces ont permis de maintenir cette agriculture productrice. Les pistes de développement et de diversification y sont cependant limitées. De plus, selon le plan directeur cantonal, nous vivons dans une zone villageoise. Le développement y est donc limité, et la branche agricole restera importante. Les habitants sont donc proches. La compréhension du monde agricole est ainsi facilitée. Le dialogue permanent entre les agriculteurs et la population, au travers des éléments évoqués auparavant, permet de garder une haute estime de la population. Cela contribue indirectement au renforcement de l'importance de l'agriculture.

« Quel est l'apport de l'agriculture au développement touristique et au maintien des traditions au sein du territoire ? »

Concernant le tourisme, l'agriculture fournit les prestations et la base de la venue de milliers de personnes en novembre, ici, dans le fief de la Saint-Martin, pour le repas ou les marches gourmandes. Les nombreux chemins et divertissements axés sur le préhisto-parc sont magnifiés par l'agriculture. De par sa production, ses champs de colza, ainsi que l'entretien du paysage, l'agriculture joue un rôle clé pour le tourisme. Les balades à cheval et promenades en calèche, notamment à fondue, participent aussi à l'apport des agriculteurs à un tourisme doux. Ils offrent certaines possibilités de dormir dans la paille pour tout un chacun et de loger les chevaux pour les adeptes de randonnées équestres. Il y a finalement le projet d'étendre le PDR « Marguerite »^e à la commune de Haute-Ajoie.

^e Le projet Marguerite est construit autour des atouts du Jura et du Jura bernois : une nature riche et préservée, ses produits du terroir et le cheval Franches-Montagnes, dont les deux régions constituent le berceau. Ce projet est soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture et les cantons de Berne et du Jura.





Prestations d'intérêt public et biens publics

Outre la production de denrées alimentaires, l'agriculture suisse assure diverses prestations multifonctionnelles. Alors que les biens et services agricoles primaires trouvent en général un marché, ce dernier n'existe pas pour la plupart des prestations multifonctionnelles. Il s'agit, en effet, de prestations non marchandes et de biens publics. Comme il est impossible d'exclure quiconque de leur consommation, aucun particulier n'est prêt à payer pour leur usage^f, même si l'avantage qui en découle est largement reconnu. Les biens publics et les prestations d'intérêt public apparaissent comme des externalités positives de la production agricole. En voici quelques exemples typiques :

- la sécurité de l'approvisionnement
- l'entretien du paysage
- la protection des sols, des eaux, de l'air ou du climat
- l'encouragement de la biodiversité
- la contribution à l'occupation décentralisée du territoire, le maintien d'activités dans les zones rurales et la pérennisation des traditions

Compte tenu de la défaillance des marchés existants ou de l'absence de marché pour ces biens, la politique doit veiller, par des mesures incitatives ou dissuasives correspondantes, à ce que ces biens soient produits dans les quantités demandées par la société.

^f Un exemple parlant pour mieux comprendre : si vous dépensez votre argent pour de l'air propre (un bien public), votre voisin, qui ne voulait pas payer pour cela, en profite autant que vous, car vous ne pouvez pas l'exclure de la consommation (respiration). C'est pourquoi votre propension à payer est restreinte.

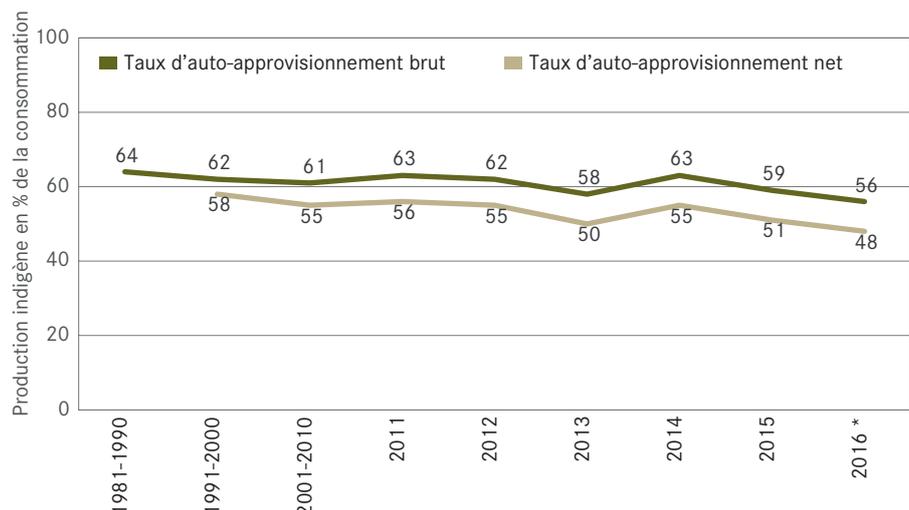
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'agriculture suisse contribue de manière substantielle à l'approvisionnement sûr de la population en denrées alimentaires de grande qualité. En raison de la rareté des terres cultivables et d'autres contraintes (climat, topographie, sols, etc.), la Suisse présente des capacités de production limitées. Tant que les échanges ne sont pas perturbés, le commerce extérieur permet aussi de répondre à la demande. Ce sont alors avant tout les forces du marché qui déterminent l'assortiment, l'offre et la demande. L'accent est moins mis sur les besoins caloriques de la population que sur la satisfaction d'exigences de qualité élevées et la diversité de l'offre. Comme le montre la **figure 4**, l'agri-

culture suisse produit aujourd'hui près de 60% de l'énergie alimentaire consommée dans le pays (taux d'auto-approvisionnement brut). Après correction des aliments pour animaux importés, cette part s'élève à 50% environ (taux d'auto-approvisionnement net). Malgré les augmentations de rendement, la tendance à long terme va vers une lente diminution du taux d'auto-approvisionnement. Cela tient surtout à la croissance de la population et à la raréfaction des terres agricoles : chaque seconde, 0,8 m² de précieuses terres cultivables disparaissent à jamais en Suisse. Cela correspond à 30 km² ou à l'équivalent de la surface du lac de Brienz en l'espace d'une année.

La notion de sécurité alimentaire renvoie à la disponibilité de nourriture en quantité suf-

Figure 4 : production indigène en pourcentage de la consommation (taux d'auto-approvisionnement). Source : Agristat





fisante, dans toute situation et pour toute la population. Dans des situations de crise avec des livraisons restreintes en provenance de l'étranger, cela signifie avant tout de couvrir les principaux besoins vitaux. L'humanité va devoir relever d'importants défis dans le monde entier. Il faudra accomplir de gros efforts pour nourrir une population mondiale grandissante, aux habitudes de consommation plus exigeantes, malgré le changement du climat. Sur cette toile de fond, la Suisse est bien inspirée non seulement de prendre des précautions organisationnelles⁸, mais aussi d'assurer à long terme les capacités de production de son secteur agricole et alimentaire.

Le 24 septembre 2017, le peuple suisse a approuvé par une majorité écrasante de 78,7% l'arrêté fédéral sur la sécurité alimentaire, qui a inscrit l'article 104a dans la Constitution fédérale. L'article mentionne les conditions pour

maintenir la sécurité alimentaire:⁹

- la préservation des bases de la production agricole, notamment des terres agricoles;
- une production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources de manière efficiente;
- une agriculture et un secteur agroalimentaire répondant aux exigences du marché;
- des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire;
- une utilisation des denrées alimentaires qui préserve les ressources naturelles.

La souveraineté alimentaire, en revanche, désigne le droit d'un peuple ou d'un pays de définir de manière autonome sa politique alimentaire. En Suisse, le terme a trouvé sa place dans la loi sur l'agriculture (RS 910.1; art. 2, al. 4) en raison d'une initiative parlementaire

de Jacques Bourgeois. Le Rapport de situation 2010 de l'Union suisse des paysans (USP) présente les cinq axes le long desquels l'agriculture suisse veut mettre en œuvre la souveraineté alimentaire (Fig. 5).

LES PAYSANS FAÇONNENT LE PAYS

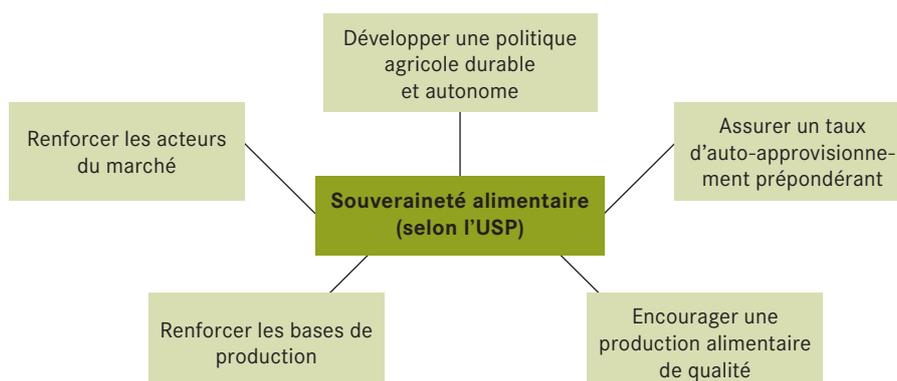
Les paysages qui caractérisent la Suisse aujourd'hui sont en grande partie d'origine humaine, même ceux considérés comme « la nature à l'état pur ». En effet, sans exploitation des terres, la forêt gagnerait sans cesse du terrain en Suisse et envahirait toujours plus les terres ouvertes. Aujourd'hui déjà, cette progression se révèle bien visible dans certaines vallées du Tessin désertées par leurs habitants. À terme, la forêt finirait par recouvrir la Suisse en dehors des villes et des localités.

La Statistique suisse de la superficie réalisée par l'OFS s'intéresse à l'utilisation des surfaces de la Suisse. La figure 6 permet de voir que les agriculteurs exploitent et, partant, façonnent plus d'un tiers (37%) de la superficie de la Suisse sur la surface agricole utile (SAU) et les surfaces d'estivage.

Une exploitation durable garantit la pérennité de la production alimentaire sur ces surfaces et accroît le nombre d'habitats disponibles pour la faune et la flore. Le paysage varié et entretenu, au même titre que les animaux dans les régions d'estivage et les autres territoires agricoles, représente aussi un atout important pour le tourisme.

Figure 5: les cinq axes de la souveraineté alimentaire

Source : USP, Rapport de situation 2010





**IMPORTANCE POUR
LE TOURISME ET LES LOISIRS**

Les externalités de l'agriculture s'accompagnent de retombées positives pour d'autres acteurs économiques. C'est notamment le cas du tourisme, pour lequel certaines prestations de l'agriculture se révèlent indispensables. En 2016, la demande totale en services touristiques a atteint 47 milliards de francs. Le secteur, quant à lui, a dégagé une valeur ajoutée brute de 17 milliards de francs.¹⁰ L'agriculture participe aussi de façon indirecte à la création de cette richesse. Environ 50% des flux touristiques totaux sont attribuables au tourisme rural. Cette partie du tourisme ne fonctionnerait pas sans les externalités positives de l'agriculture :

- des paysages bien entretenus
- une nature intacte avec une grande biodiversité
- le maintien d'un paysage ouvert et la contribution à l'aménagement d'accès, en particulier dans les régions d'estivage à la montagne
- des zones rurales où il fait bon vivre
- des produits alimentaires et des spécialités authentiques de la région enrichissant la gastronomie
- une haute valeur d'expérience: à la rencontre de la culture et des gens qui habitent, entretiennent et façonnent ce paysage.
- des traditions et des coutumes vivantes comme attractions touristiques (inalpes et désalpes, partage des fromages, combats de reines, marchés paysans et de bétail, fromageries de démonstration, etc.)

L'agriculture profite elle aussi du tourisme, car elle propose aussi des prestations correspondantes dans l'agritourisme. En outre, le tourisme crée des emplois en zones rurales et procure des revenus d'appoint au travail agricole.

Le lien entre agriculture et tourisme met en évidence des prestations (multifonctionnelles) qui n'apparaissent pas, ou que de manière très incomplète, dans la comptabilité nationale. Celles-ci représentent néanmoins un prérequis pour la création de valeur dans une autre branche. Dans l'exemple du tourisme, les estimations chiffrées à 8 milliards de francs la valeur ajoutée du tourisme rural, une valeur qu'il ne parviendrait pas à générer ainsi sans l'agriculture, contre les 4 milliards de francs de va-

leur ajoutée de l'agriculture selon les comptes économiques.

**RÉFLEXIONS SUR LA VALEUR
DES PRESTATIONS PUBLIQUES**

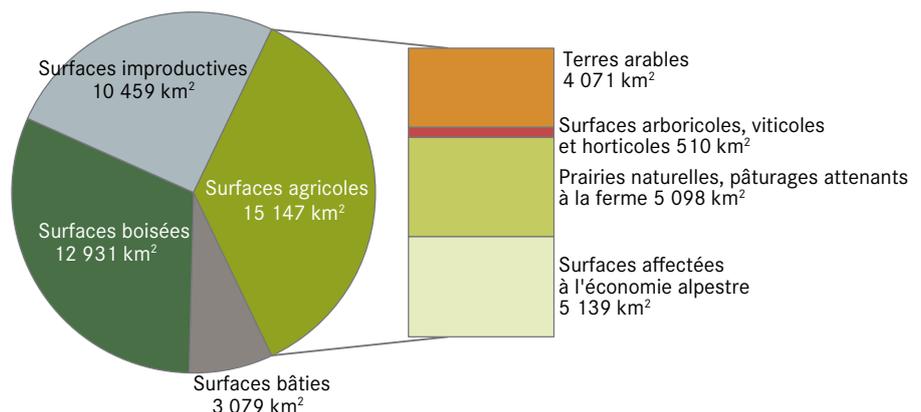
L'art. 104, al. 1, de la Constitution fédérale mentionne les prestations multifonctionnelles attendues de l'agriculture suisse. La Constitution charge la Confédération de veiller à ce que «l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement :

- a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population;
- b. à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;
- c. à l'occupation décentralisée du territoire. »

Figure 6 : utilisation des surfaces de la Suisse en km²

Source : OFS, Statistique de la superficie, 2004/09

Superficie totale de la Suisse : 41 285 km²





Étant donné que surtout les points b) et c) représentent des prestations non marchandes, la Confédération alloue des moyens de l'ordre de 3,5 milliards de francs, avant tout sous forme de paiements directs et de contributions, dans le cadre de mesures de la politique agricole.¹¹

- Paiements directs
(2808 millions de francs/année)
- Production et ventes
(434 millions de francs/année)
- Amélioration des bases et mesures sociales
(148 millions de francs/année)

Un petit calcul approximatif permet donc de chiffrer à 3,5 milliards de francs la valeur des prestations publiques de l'agriculture. L'évaluation économique des biens non marchands pose effectivement de grandes difficultés. Dès lors, il n'est pas surprenant de trouver des estimations très divergentes à ce sujet dans la littérature scientifique, en fonction des hypothèses et des méthodes utilisées.¹² Un calcul de la valeur de l'entretien du paysage pourrait s'appuyer sur les frais actuels qu'occasionne l'entretien d'autres espaces verts publics. Il

existe, par exemple, 4236 hectares de surfaces vertes le long des 1840 kilomètres de routes nationales. Ce sont les unités territoriales (en général des services cantonaux) qui se sont vu confier l'entretien des surfaces vertes par l'Office fédéral des routes. Le coût annuel de ces travaux s'élève à 35 millions de francs selon des données officielles¹³. Cela correspond donc à une dépense de 8200 francs par hectare et par an. Comme le montre la **figure 6**, l'agriculture entretient 15 147 km² de terres, ce qui équivaut à 1 514 700 hectares. L'entretien de ces surfaces, dans bien des endroits et en particulier pour les plus étendues situées sur le Plateau suisse, est sans doute plus facile que celui des surfaces vertes bordant les routes nationales. En retenant des coûts par hectare divisés de moitié, il faudrait encore déboursier 6,2 milliards de francs pour entretenir l'ensemble du paysage. Il s'agit donc ici d'une prestation jointe majeure de la production alimentaire et dont la valeur élevée n'est reflétée par aucun indicateur pour souligner l'importance économique de l'agriculture.

Plus-value du Swissness et propension à payer davantage

La population suisse désire une production indigène et un large choix de produits suisses et régionaux. Elle se prononce de manière régulière en faveur d'une production alimentaire indigène dans des sondages et lors de votations. Sur mandat d'AMS, DemoSCOPE interroge, depuis de nombreuses années, des consommateurs dans la population suisse pour connaître

leurs préférences de consommation. Dans cette enquête, plus de trois quarts ont déclaré être prêts à payer davantage pour des produits agricoles suisses que pour des produits étrangers (Fig. 7).

Les consommateurs suisses associent les produits indigènes à une qualité plus grande et ont

conscience des prestations et des avantages qui en découlent. Dans ce contexte, ils attachent une importance particulière:¹⁴

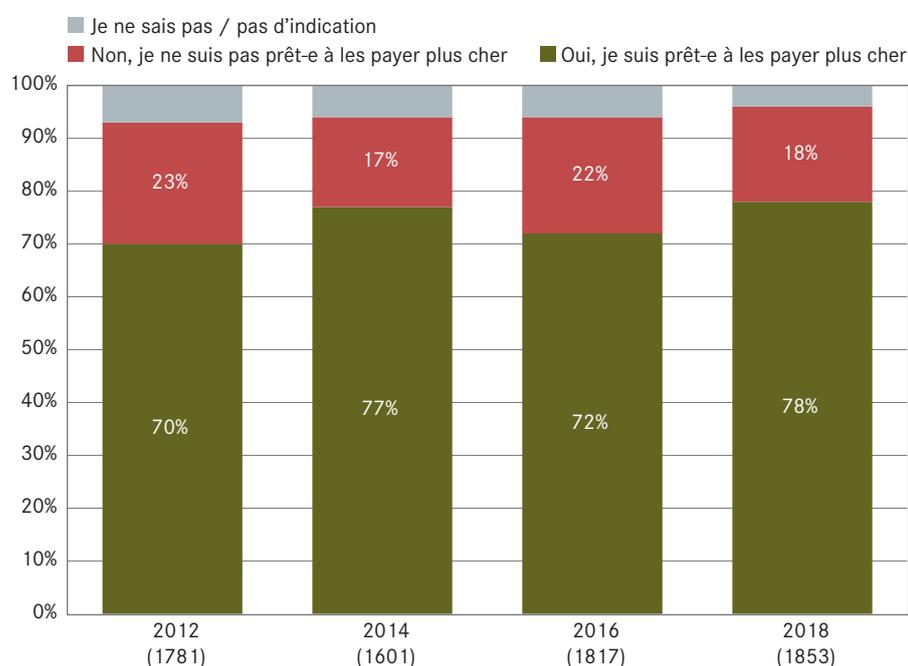
- à des circuits plus courts, qui nuisent moins à l'environnement
- au bien-être animal et à une détention respectueuse de l'espèce
- au soutien de l'économie régionale
- aux contrôles plus stricts dans la production suisse
- au soutien de l'économie suisse
- à une production plus écologique qu'à l'étranger.

Figure 7: propension à payer davantage

Source: DemoSCOPE 21. Baromètre du marché et de la consommation 2018 pour AMS

Base: chiffres entre parenthèses

Question: Voici des exemples typiques de produits agricoles: « produits laitiers, viande, œufs, fruits, légumes, pommes de terre, huile de colza ». Êtes-vous prêt-e à payer plus cher les produits de cette liste que vous aimez s'ils proviennent de Suisse ?



Les consommateurs suisses voient une plus-value dans les produits alimentaires suisses et sont prêts à payer davantage pour ceux-ci. Dans l'absolu, les prix alimentaires plus élevés en Suisse ne grèvent pas outre mesure le budget d'un ménage moyen. Selon l'enquête sur le budget des ménages réalisée par l'OFS, le ménage suisse moyen ne dépense plus que 5,7% de son revenu brut pour l'alimentation.¹⁵ La propension à payer davantage n'est toutefois pas illimitée et dépend beaucoup du budget disponible.





Conclusion

La mission première de l'agriculture consiste à produire des denrées alimentaires de grande qualité pour la population. En marge de cela, elle répond à d'autres besoins et fournit des prestations publiques. Pour la plupart, celles-ci apparaissent comme des produits joints et ont le caractère de prestations ou de biens publics. En particulier dans les sociétés riches aux économies développées, ces prestations d'une agriculture multifonctionnelle ne cessent de gagner en importance :

- contribution au bon fonctionnement de l'économie et au développement sur le plan régional, en particulier dans les régions rurales à vocation touristique
- entretien du paysage, création d'espaces de loisirs et de détente, augmentation de la biodiversité
- production d'aliments de grande qualité avec des avantages supplémentaires, p. ex. pour la santé, le bien-être animal ou l'environnement

Certaines de ces prestations multifonctionnelles, que la société demande plus souvent, sont toutefois évaluées de façon incomplète, ou pas du tout, sur le marché. La raison en est que personne n'est prêt, ou que peu de monde est prêt, à payer pour des biens et des prestations présentant un caractère public. La valeur de la production de denrées alimentaires ne cesse de diminuer par rapport à la création de valeur totale dans l'économie nationale. Si un pays ne veut pas perdre les prestations que son agriculture indigène peut fournir exclusivement sur place, il est nécessaire de reconnaître ces prestations et de les revaloriser sur le plan financier. L'USP en déduit les revendications essentielles et les tâches suivantes dans le cadre de la politique agricole :

- La Confédération renforce en premier lieu la création de valeur par l'agriculture sur le marché, à travers des conditions cadres adéquates. Le marché doit pouvoir se développer à cet effet.
- La Confédération définit des conditions cadres pour l'agriculture dans divers domaines politiques, pour que celle-ci puisse assumer ses tâches multifonctionnelles et fournir ses prestations. Cela concerne en particulier la politique agricole (au sens strict), la politique environnementale, l'aménagement du territoire, le commerce extérieur et la politique régionale.
- La Confédération veille à compenser suffisamment les désavantages concurrentiels aux niveaux régional, national et international (p. ex. pour l'agriculture de montagne ou en cas d'accords commerciaux internationaux).

À l'avenir l'importance de l'agriculture devrait se renforcer en raison des développements prévisibles. La demande en produits alimentaires de grande qualité va augmenter dans le monde entier sous l'effet de la croissance démographique mondiale jusqu'en 2050. En outre, au fur et à mesure que la prospérité progresse, la demande s'accroît aussi en prestations supplémentaires (p. ex. qualité intrinsèque et aspect des aliments) et en prestations et biens publics (p. ex. bien-être animal), qui sont liés à la production agricole. Par ailleurs, l'agriculture va jouer un rôle éminent dans la maîtrise des changements climatiques et devra, en même temps, relever elle-même des défis majeurs dans ce contexte.

Le changement et la rationalisation de l'agriculture vont se poursuivre avec la numérisation et l'utilisation de machines intelligentes et autonomes. Ce développement représente

une grande opportunité pour la production alimentaire, car les gains d'efficacité en découlant devraient permettre, à rendements égaux, voire supérieurs, de réduire, voire d'éviter en totalité les externalités indésirables de la production. Ce développement coûte cher. Les besoins accrus en capital par hectare pèseront lourdement sur l'agriculture suisse, avec ses structures de dimension assez petite et de type familial.

Conjugué à d'autres développements, comme la réduction éventuelle de la protection douanière et la pression en résultant sur les prix à la production, qui vient encore éroder la part dans le PIB, le risque existe que la « cage d'écuireuil de l'agriculture » se referme encore plus vite et que la production indigène devienne marginale. En particulier dans les économies prospères et développées comme la Suisse, c'est une gageure d'obtenir dans l'agriculture une rémunération des facteurs de production comparable à celle dans le reste de l'économie.

Si l'agriculture disparaît faute de perspectives économiques, les prestations supplémentaires souhaitées par la société disparaîtront avec elle. Alors qu'il est plutôt facile d'importer de nombreux aliments, du moins en périodes d'approvisionnement suffisant, cette mobilité n'existe pas pour la plupart des externalités de la production agricole. Le fait de retenir une autre solution pour fournir ces prestations occasionnerait des coûts considérables, comme l'illustre l'exemple de l'entretien des surfaces vertes. L'agriculture constitue un partenaire à part entière du système économique. Il suffit d'aller au-delà des considérations statistiques habituelles pour se rendre compte qu'elle contribue beaucoup, sur les plans quantitatif et qualitatif, à la prospérité et au bien-être du pays.



Sources

- 1 DemoSCOPE 21, Baromètre du marché et de la consommation 2018 pour AMS Agro-Marketing Suisse (2018)
- 2 OFS STATENT, données consultées le 12.10.2018
- 3 Pfefferli S., Schmid D., Renner S., Hoop D., Dux-Bruggmann D., Jan P., Évolution économique de l'agriculture suisse en 2017. Rapport principal no 41 du Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus. Consulté le 19.10.2018.
- 4 Eurostat, PIB réel année de référence 2010, provisoire pour la Suisse, consulté le 13.10.2018
- 5 Données sur la page « Produit intérieur brut » de l'OFS, consulté le 13.10.2018
- 6 Données du communiqué de presse de l'OFS concernant les CEA du 03.10.2018
- 7 Source de données pour le graphique: valeur ajoutée brute: OFS, Valeur ajoutée brute (VAB) par canton et activités, consulté le 26.10.2018; Population: OFS, Population résidante permanente et non permanente par année, canton, consulté le 26.10.2018
- 8 Concernant les mesures organisationnelles de la Suisse en cas de pénuries, se référer au site web de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays: <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home.html>
- 9 RS 101, art. 104a, let. a - e
- 10 Selon le compte satellite du tourisme de l'OFS. Cité d'après « Le tourisme suisse en chiffres 2017 » de la Fédération suisse du tourisme.
- 11 Chiffres de 2016. Rapport agricole de l'OFAG (www.rapportagricole.ch)
- 12 Huber, R., 2014. Ökonomische Bewertung nicht-marktfähiger Güter und Leistungen der Schweizer Landwirtschaft. Vorstudie zuhanden des SBV. Flury&Giuliani GmbH, Zurich.
- 13 <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/documentation/communiqués-de-presse/annonce-meldungen.msg-id-66971.html>
- 14 Source: Baromètre du marché et de la consommation 2018 pour AMS Agro-Marketing Suisse (2018), Prestations potentielles de l'agriculture suisse
- 15 OFS-EBM, Dépenses détaillées de l'ensemble des ménages en 2015, consulté le 18.10.2018

Abréviations

AMS	Agro-Marketing Suisse
CHF	Franc suisse
EPT	Équivalent plein temps (pour les employés)
ha	Hectare
OFS	Office fédéral de la statistique
PIB	Produit intérieur brut
RS	Recueil systématique du droit fédéral
SAU	Surface agricole utile
USP	Union suisse des paysans
VAB	Valeur ajoutée brute



Impressum

Éditeur

Union Suisse des Paysans | Laurstrasse 10 | 5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11 | www.sbv-usp.ch | info@sbv-usp.ch

Direction du projet

Martin Brugger,
Responsable adjoint Économie, formation et relations internationales

Collaboration

Florian Ellenberger, Francis Egger, Daniel Erdin, Nejna Gothuey,
Christophe Hauser, Sandra Helfenstein, Ramon Lienhard,
François Monin, Barbara Ritter, Erika Schönenberger

Parution

Janvier 2019

Photos

Ramon Lienhard, village de Chevenez,
commune d'Estavayer